

## **DÉCLARATION DE PERFORMANCE**

selon annexe III du règlement (UE) n° 305 / 2011  
(Règlement sur les produits de construction)

### **N° 1105**

pour le produit « **Vogl ReadyFiller** » (réf. 102324)

**1. Code d'identification univoque du type de produit :**

EN 13963 – Matériaux de jointoiment pour plaques de plâtre

**2. Type, lot ou numéro de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, comme exigés à l'article 11 alinéa 4 :**

Type et numéro de série : cf. emballage du produit (étiquette & impression)

**3. Usage prévu pour le produit de construction par le fabricant ou selon la spécification technique harmonisée applicable :**

Matériau à spatuler pour jointoiment sans bande couvre-joints (4A)

**4. Nom, nom commercial enregistré ou marque commerciale enregistrée, adresse et coordonnées du fabricant, comme exigés à l'article 11 alinéa 5 :**

Vogl Deckensysteme GmbH, Anton Vogl Str. 1, 91448 Emskirchen, Allemagne

**5. Le cas échéant, le nom, l'adresse et les coordonnées du représentant autorisé, dont le mandat couvre les tâches spécifiées à l'article 12 alinéa 2 :**

- non applicable -

**6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, tels que présentés à l'annexe V :**

Système 4 ; système 3 pour la Réaction au feu

**7. Dans le cas où la déclaration de performance concerne un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Le laboratoire notifié a réalisé le contrôle en fonction de sa réaction feu selon le système 3 et établi le rapport suivant : rapport de test n° PK21-041.

En ce qui concerne les autres caractéristiques, le fabricant a effectué un contrôle initial en accord avec la norme EN 13963. Le produit de construction est soumis au système de contrôle de la production en usine appliqué par le fabricant. Celui-ci répond aux exigences de la norme EN ISO 9001:2015 en vue de la norme EN 13963.

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une évaluation technique européenne :**

- non applicable -

## 9. Performance déclarée

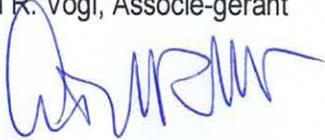
Caractéristiques essentielles	Puissance	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	B-s1,d0	EN 13501-1
Résistance à la flexion	257 N*	EN 13963, section 5.8
Substances dangereuses	NPD <sup>2</sup>	EN 13963

\* Essai de traction    <sup>2</sup>NPD = No Performance Determined

**10. La performance du produit désigné aux points 1 et 2 correspond à la performance déclarée au point 9. Le fabricant tel que désigné au point 4 est le seul responsable de l'établissement de la présente déclaration de performance.**

**Signé pour le fabricant et en son nom par :**

Erich R. Vogl, Associé-gérant



Emskirchen, le 01/01/2021